

# informations

occitanie

la  
cgt  
comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées  
& Languedoc-Roussillon



© GÉRARD VEIRIER D'ACQUEBONNE



Professions  
Education Nationale



A la une  
Covid-19 :  
Courrier au Préfet de Région



Vie  
syndicale  
Plus jamais ça !

N° 248 *Avril 2020*

Tribune  
de la CGT

dossier



Editorial .....	2
A la une .....	3
• Covid-19 : Courrier au Préfet de Région	
Professions .....	5
• Education Nationale : la continuité pédagogique, un mensonge	
Actualité syndicale .....	6
• CSIR Pyremed	



© Gerald VEIRIER D'AIGUEBONNE

## Dossier ..... 7

### • Tribune de la CGT

## Vie syndicale..... 11

- Plus jamais ça !

## CESER ..... 12

- Avis CESER  
du 25 février 2020

informations

occitanie

la  
cgt

Comité Régional CGT  
Occitanie  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 248 • Avril 2020

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :  
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52

e-mail : cgt.crpm@orange.fr  
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :  
Comité Régional CGT Occitanie

Imprimé par le  
Comité Régional CGT Occitanie  
31300 TOULOUSE

## Plus jamais ça !

C'est le titre d'une pétition unitaire\* de 16 organisations syndicales et associations et c'est le slogan de notre détermination : en finir avec les politiques austéritaires et néo-libérales et construire ensemble une société solidaire, sociale, écologique et féministe.

Le gouvernement Macron-Philippe parle d'un jour d'après qui ne serait pas comme celui d'avant. En effet, ce jour d'après, dans leur esprit, serait celui de nouvelles régressions sociales, ceci pour répondre aux demandes du MEDEF exprimées publiquement : augmentation du temps de travail, réduction des congés et des salaires... Déjà aujourd'hui, alors que la crise sanitaire est en cours, le gouvernement en profite pour casser le code du travail, détruire la sécurité des salariés, introduire dans la loi des mesures autoritaires et liberticides. Déjà, on nous annonce qu'il « faudra faire des efforts ».

Non, nos efforts nous les donnons aujourd'hui pour défendre les salariés en danger et pour enrayer la pandémie de COVID-19. Nos efforts, nous les donnons et nous les donnerons demain pour gagner sur nos revendications.

Celles-ci ne sont pas nouvelles : ainsi, nos camarades de la Santé sont en lutte depuis des mois contre la casse du Service public de la Santé (qui a engendré la suppressions de dizaines de milliers de lits d'hôpitaux... lits qui manquent aujourd'hui...) et pour son amélioration.

Les personnels des hôpitaux ne cherchent pas à être des « héros », elles et ils veulent simplement faire leur travail dans des conditions normales et efficaces, elles et ils veulent simplement soigner les gens sans à avoir en permanence à chercher à trouver les moyens de le faire par manque... de moyens.

Plus jamais ça, donc.

Et donc, ensemble, dès aujourd'hui, en lutte!



**Matthieu BRABANT**  
Secrétariat régional

\* A signer en ligne via notre site internet :  
<http://crgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>



# Covid-19 : Courrier au Préfet de Région

*Courrier du 18 mars 2020,  
adressé au Préfet de Région par  
Lionel Pastre, Secrétaire Régional  
CGT Occitanie.*

Monsieur le Préfet de région,

La France, et le monde dans son ensemble, est aujourd'hui traversée par une crise sanitaire sans précédent. Les annonces du Président de la République, lundi 16 mars 2020, suivies par les explications plus précises du Ministre de l'Intérieur démontrent la gravité de la situation pour la population et les salarié.e.s.

Notre organisation a pris la mesure de cette crise sanitaire. Conscient de notre responsabilité, nous avons pris nombre de mesures pour protéger les salariés du Comité régional CGT Occitanie. Les salarié.e.s sont confiné.e.s chez eux et rémunéré.e.s.

Nous avons communiqué auprès de nos structures départementales, et celles-ci ont fait de même avec leurs salariés, leur unions locales et les syndicats de leurs départements respectifs.

Toutes nos structures territoriales sont aujourd'hui fermées et maintiennent des permanences téléphoniques pour répondre aux inquiétudes, légitimes, des salarié.e.s. Notre devoir d'information et de vigilance restent, bien entendu, en éveil. Si nous nous permettons aujourd'hui de vous écrire, ce n'est pas dans un objectif de polémique alors que nous devons

tous œuvrer dans le même sens pour endiguer, combattre et vaincre ce virus !

Néanmoins, nous tenions à vous alerter, en tant que premier représentant de l'Etat en Occitanie, sur plusieurs points qui ne peuvent perdurer.

Au vu de tous les dires des experts médicaux, le pic de contamination n'est pas encore atteint. Alors, comment comprendre que les situations soient aussi disparates, selon les départements, selon les entreprises. En effet, nos Unions départementales nous ont alerté des remontées de nombreux syndicats sur le manque de mesures prises dans leurs entreprises respectives, souvent au seul bon vouloir de leurs employeurs ! Emmanuel MACRON a expliqué que seules les activités « essentielles à la continuité de la vie de la Nation » continueraient à fonctionner, avec toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Force est de constater que nous sommes loin du compte. Nous voulons bien entendre que beaucoup d'employeurs manquent réellement d'information afin de respecter leurs obligations légales et spécifiques dans cette situation de crise, mais il est de la responsabilité de l'Etat de régler cela !

Vous, et vos services, devez faire appliquer les décisions prises, de la manière la plus stricte qui soit, en ordonnant la fermeture des entreprises non « essentielles à la continuité de la vie de la Nation ».

Ce combat contre la propagation de ce virus est un combat collectif de tous les

instants. Seules ces décisions peuvent protéger les salarié.e.s, leurs familles et leur environnement proche.

Beaucoup de salarié.e.s se voient dans l'obligation de faire valoir leur droit de retrait devant la surdité de certains employeurs, et pas des moindres !

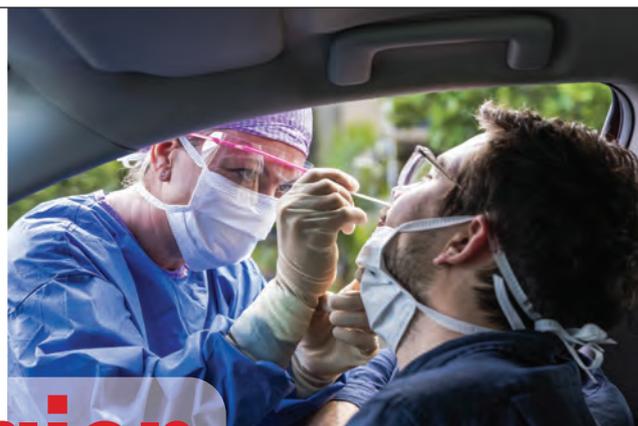
De plus, nos Unions départementales nous font également remonter le manque d'information concernant l'impact précis des mesures prises pour les TPE et, surtout, pour les salarié.e.s les plus précaires.

Néanmoins, un nombre important de salarié.e.s continuent leur activité pour les secteurs « essentiel à la continuité de la vie de la Nation » : dans la santé, l'aide à domicile, les secours, le social, la sécurité, l'approvisionnement des denrées alimentaires et de premières nécessités, les transports... sans oublier les salarié.e.s des commerces et grandes surfaces.

Là aussi, de nombreuses questions se posent quant à l'application réelle des consignes et des moyens alloués à ces personnels. Il nous remonte, malgré les déclarations en boucle dans les médias affirmant le contraire, un manque de moyens mis à disposition sur des outils de travail pourtant primordiaux, comme des masques de protection, des gants, des gels hydroalcooliques ou encore des respirateurs.

N'est-il pas urgent de réfléchir à la possibilité que certaines entreprises régionales réorientent leurs productions, en garantissant le sécurité des salarié.e.s,

# Covid-19 : Courrier au Préfet de Région



© Zstock - AdobeStock.fr

cela va de soi, pour que, par exemple, les entreprises de la filière textile puissent confectionner des masques ou celles de la filière pharmaceutique des gels hydro-alcooliques ?

De plus, nous sommes alertés par nombres de salariés des établissements sanitaires et médico-sociaux du département concernant la garde de leurs enfants. En effet, certains établissements scolaires exigent que les 2 parents soient des « personnels indispensables ».

L'ARS nous a confirmé que les consignes n'exigent pas que les 2 parents soient personnels soignants ou médico-sociaux. Nous nous sommes donc rapprochés du rectorat afin de rappeler aux directions les modalités de prises en charge des personnels soignants et médico-sociaux. Par ailleurs, nous avons également alerté sur la nécessité de rendre accessible ce dispositif de garde aux personnels sous-traitants indispensables à la bonne marche des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Quoi qu'il en soit, vos services doivent faire le nécessaire de manière urgente pour ces agents, ces salariés qui sont en première ligne, en veillant aux abus et injonctions disproportionnés de certaines directions.

Un autre problématique sur laquelle nous souhaitons vous alerter est la continuité pédagogique. Le ministre de l'Education nationale a assuré que « tout

est prêt » afin de permettre la continuité pédagogique des élèves en cette période. La réalité est toute autre. Nous observons que l'Espace Numérique de Travail « ENT » fonctionne avec de très grandes difficultés. Celui-ci est géré par la Région Occitanie mais étant donné l'engagement de l'Etat, nous vous demandons de bien vouloir porter aides techniques auprès de la Région Occitanie afin d'assurer cet engagement de l'Etat. Cette expérience malheureuse devra permettre, à l'avenir, de poser les choses un peu plus sérieusement sur cet ENT. Et nous considérons que l'Etat doit veiller à sa qualité et à ses capacités techniques.

Comme nous le disions en préambule, nous n'avons pas l'objectif de polémiquer. Mais, depuis des années, notre organisation syndicale dénonce les manques de moyens humains et d'équipement dans les hôpitaux. Malheureusement, cette actualité dramatique fait ressortir cette réalité de façon incompréhensible pour grand nombre de Français ! Il y aura un temps d'après où nous aurons à nous exprimer sur cette terrible crise et cela va nous permettre de mettre encore plus en avant nos propositions en matière de système de santé publique, de son financement et du financement de notre protection sociale en général.

Cela remet au centre de notre société la question de nos services publics ainsi

que de notre système de production et de circuit court, portant la nécessité de sanctuariser des secteurs stratégiques répondant à des besoins fondamentaux, en l'espèce de médicaments, matériels médicaux, et plus largement...

Bref, il est urgent que les directions d'hôpitaux, les décideurs au plus haut niveau, cessent cette fuite en avant et mesure que la santé est un bien et pouvoir travailler dans ce domaine avec tous les moyens nécessaires est une obligation ! Il est temps de soigner les salarié.e.s, les patient.e.s, et de ne plus soigner les déficits !

Heureusement, et la CGT tient à les saluer, l'engagement sans faille de tous les agents hospitaliers, infirmier.e.s, médecins et personnels paramédicaux permettra de gagner la bataille contre le coronavirus.

A ce jour, nous-mêmes ne recevons que parcellairement les informations, glanées par notre organisation ici ou là. Il nous semble, dans ce combat commun au niveau de notre région, indispensable que notre organisation soit informée des mesures prises par les pouvoirs publics et des directives, décrets, communiqués.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet de région, mes respectueuses salutations.

**Lionel Pastre,**  
Secrétaire Régional CGT Occitanie

# Education Nationale

© s4visuals - AdobeStock.fr



## « La continuité pédagogique : un mensonge »

*Vous trouverez ci-dessous les résultats d'une enquête de la CGT Educ'action Montpellier.*

Ces résultats démontrent que le télétravail et la « continuité pédagogique » sont un échec dans l'Éducation nationale.

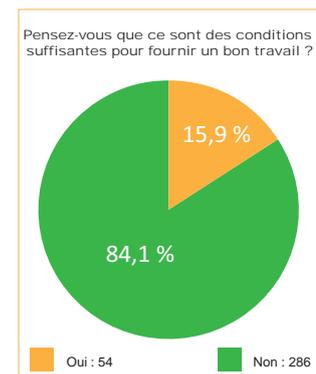
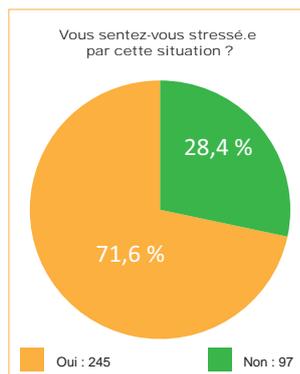
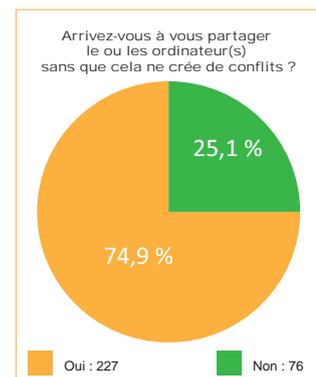
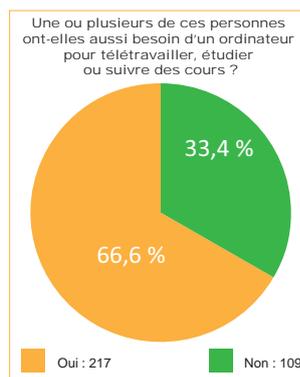
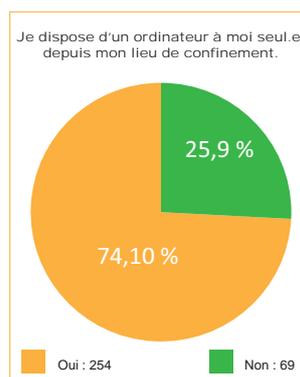
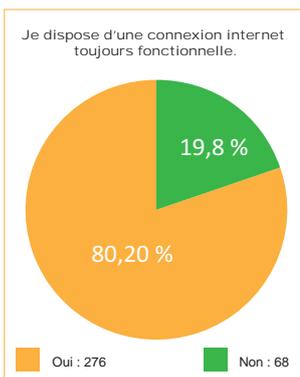
Les personnels sont très nombreuses et nombreux à ne pas être assez formés aux outils numériques (mais globalement la formation des personnels de l'Éducation nationale est insuffisante).

Les outils, y compris informatiques, à dispositions des personnels ne sont pas suffisants. Le matériel informatique utilisé par les personnels est d'ailleurs de façon généralisée leur matériel personnel.

De plus, la notion même de « continuité pédagogique » par voie numérique est un non-sens. Une « continuité pédagogique » signifierait l'acquisition éventuelle de nouveaux savoirs et la mise en place d'une progression. Non seulement ce n'est pas le cas actuellement mais plus que cela c'est impossible avec des outils

numériques d'avoir une réelle « continuité pédagogique ». Les enseignant.es ont donc fait ce qu'ils et elles pouvaient et c'est déjà beaucoup étant donné la situation actuelle.

Enfin, le ministère n'a pas pris en compte suffisamment l'aspect anxiogène, que ce soit pour les personnels, les élèves et leurs familles, de la situation. Pire, de par ses communications contradictoires voire autoritaires, le ministère et le rectorat ont ajouté au stress déjà présent concernant la crise sanitaire.



# CSIR Pyremed



Interreg  
POCTEFA



Mail : [csirpirimed@gmail.com](mailto:csirpirimed@gmail.com)

twitter : @CSIR\_CAT\_OCC



## Déclaration du CSIR Pyremed/Pirimed

### Les salariés transfrontaliers Occitanie/Catalogne ne doivent pas être les oubliés des mesures de soutien

Plusieurs milliers de salariés (es) transfrontaliers subissent, comme les autres salariés(es) Occitans et Catalans, l'épidémie de COVID19 et les mesures de confinement/fermeture de la frontière.

Les états ont mis en place divers dispositifs d'aide aux entreprises et salariés(es) mais le confinement et les fermetures d'activités impactent directement des travailleurs(es) transfrontaliers dans plusieurs secteurs ; fermetures de remontées mécaniques (-2 à 4 semaines) et diminution ou chômage partiel des activités touristiques en zone montagne, fermeture des écoles, en particulier en langue Catalane ; démarrage de la saisonnalité agricole et touristique ; fort ralentissement ou arrêt du secteur du bâtiment. Sans oublier la situation particulière des transfrontaliers(ères) de zones aussi interdépendantes que Le Perthus/La Junquera ou la Cerdagne.

Comme le prévoit les directives européennes, les salariés de l'UE conservent les mêmes droits que les autres salariés nationaux, ceci est un acquis non discutable et un élément fort de solidarité territoriale. Pourtant, nous revivons des situations non réglées ou anormales de diverses zones transfrontalières entre pays de l'UE.

Certaines difficultés locales nous sont remontées du terrain et demandent une réponse des institutions et services des collectivités et des états.

- La situation sociale inédite de la fermeture de la frontière et les difficultés d'acheminement du courrier entre pays rend compliqué la transmission des arrêts de travail et donc le maintien de droits.
- Les transfrontaliers en télétravail vont-ils perdre leur statut fiscal de transfrontaliers(ères) ?
- L'arrêt anticipé de la saison touristique de montagne, la gestion des contrats en CDD commerce/hôtel/restaurant et l'impossibilité des démarrages de contrats saisonniers agriculture ou/et la question des déplacements pour les salariés des entreprises transfrontalières sur les zones frontières (portbou/ceberère, le Perthus/la Junquera) sont aussi des points de difficultés.

En ces temps de crise sanitaire et sociale, tous les travailleurs doivent pouvoir recevoir l'aide du pays de travail, sans discrimination, ainsi qu'un accès rapide aux soutiens prévus (chômage partiel/arrêt maladies pour garde enfants...), la solidarité transfrontalière doit rester au cœur de nos actions en territoire.

Les 8 organisations syndicales du CSIR Pyremed/Pirimed appellent les régions Occitanie et Catalogne, les états Français et Espagnol, à prendre les mesures spécifiques nécessaires pour que les salariés(es) transfrontaliers ne soient pas les « oubliés(es) » des mesures de protections sociales et sanitaires dans nos territoires.

Pour le CSIR Pyremed

Le Président Pierre Place

Occitanie : CFDT-CFTC-CGT-FO-UNSA

le 26 mars 2020

Catalogne : CCOO-UGT-USOC

# Tribune de la CGT

*« La santé a un coût mais n'a pas de prix, alors... Agissons !!!! »*

*Nous sommes dans une crise sanitaire Historique à l'échelon national et international avec un pic épidémique qui n'est toujours pas atteint en OCCITANIE.*

*Une crainte à appréhender, à anticiper à la lecture de « l'Épreuve épouvantable » qu'ont déjà vécu et vivent encore les peuples de Chine depuis plusieurs mois, d'Italie et d'Espagne depuis plusieurs semaines, et du nord de la France depuis plusieurs jours...*

Dans ce contexte qualifié de « guerre » par le Président de la République, les personnels de la santé, de l'Action Sociale, des EHPAD, de l'Aide à domicile (ces dernières, malgré les annonces faites ce week-end par le Ministre de la Santé, Olivier VERAN, ne font pas partie des personnes prioritaires pour bénéficier de masques de protection auprès des pharmacies), mais également de toutes les activités essentielles grande distribution et commerces alimentaires, l'agroalimentaire, les transports, la logistique, les pharmacies, l'information, des fonctionnaires de l'état et les territoriaux, ainsi que des agents de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la poste, les pompiers, etc, sont en première ligne de cette guerre.

La seule « arme » qui semble faire consensus est le confinement pour limiter l'interaction et éviter la propagation !

Aujourd'hui, nous apprenons avec « stupéfaction » que des directions d'entreprises dans plusieurs secteurs « non essentiels » organiseraient la reprise d'activité de production, comme AIRBUS, faisant même pression sur l'ensemble de sa filière de sous-traitance AERONAUTIQUE.

Nous, Secrétaires Généraux des syndicats CGT du secteur sanitaire et médico-social d'OCCITANIE, alertons sur l'Irresponsabilité d'une telle perspective et la présente n'est pas de dénoncer un SCANDALE SANITAIRE mais bien d'éviter une CATASTROPHE SANITAIRE !

**Reprendre l'activité serait suicidaire pour toutes et tous !**

- Face à une pénurie de masques, toute entreprise non essentielle appliquant les mesures de protection pour reprendre son activité le ferait de fait aux dépens de salariés des secteurs essentiels dépourvus de ces matériels.
- Pire, face à un manque d'équipements et de capacité notamment en lits de réanimation, la reprise d'appareils de production massifs alimenterait inévitablement la propagation du



# Tribune de la CGT

Virus entraînant la saturation des unités hospitalières dans chacun des territoires, obligeant à des choix inhumains de priorité des soins.

- Tous les secteurs « non essentiels » dans leur ensemble sont concernés mais, à valeur d'exemple, rappelons le poids prépondérant de la filière aéronautique sur l'ancienne région Midi Pyrénées avec plusieurs entreprises constituant des concentrations d'effectifs massifs et souvent les premiers employeurs du secteur privé dans plusieurs départements.

## **Nous, Secrétaires Généraux des syndicats CGT du secteur sanitaire et médico-social d'OCCITANIE,**

ne comptons pas laisser les salariés dans leur entier constituer la chair à canon et ceux des secteurs essentiels la 1<sup>re</sup> ligne sacrifiée de cette guerre!

Nous exigeons des moyens très urgents pour leur protection et le dépistage! Nous exigeons aussi le dépistage et des soins de qualité pour toute la population!

Si votre travail n'est pas immédiatement nécessaire à la lutte contre la maladie et à la vie confinée, ne sortez pas de chez vous!

L'heure est à la fermeture et à l'arrêt immédiat de l'ensemble des activités non essentielles!

Pour cela, nous appelons à la responsabilité des pouvoirs publics qui doivent agir sans « ambiguïté » et prendre réellement toutes les mesures nécessaires pour que le confinement soit généralisé et efficace. Le principe de précaution implique l'interdiction des licenciements et le maintien intégral des salaires avec l'octroi immédiat et sans délai du dispositif de chômage partiel afin de permettre aux salariés des entreprises « non essentielles » de subvenir à leurs besoins fondamentaux et à ceux de leurs familles.

Pour autant, l'arrêt de chaque appareil sous-entend aussi d'avoir fait vivre l'intelligence collective au travers de la question de la réorientation de la production ou du service, pour apporter le cas échéant, une éventuelle contribution à la réponse aux besoins de la période.

Depuis des années, les soignants ne cessent de combattre les restructurations, les choix politiques de baisses d'effectifs, de fermetures de lits, des baisses de dotations à la recherche. Ils manifestent leur souffrance, exigent des revalorisations de leurs salaires très bas et alertent sur les conséquences sanitaires de ces



© Coopicture - Adobe Stock.com



© Geralt VEIRIER D'AIGUEBONNE

choix. Les effets d'annonces, les promesses pour aujourd'hui et demain ne suffisent plus! Cette situation n'est que le reflet du jusqu'au-boutisme « fou » et irresponsable d'un capitalisme, mondialisé, financiarisé, court-termiste privilégiant la course aux profits au détriment de l'intérêt général.

La période dramatique que nous vivons confirme que les fondamentaux de notre société doivent changer pour que nous ne vivions « plus jamais ça ». La première richesse de ce pays, ce sont les Femmes et les Hommes qui y vivent et qui y travaillent. La situation démontre que certaines activités sont indispensables, stratégiques et doivent être définitivement retirées du champ de la marchandisation et de la concurrence. Les salariés, en première ligne aujourd'hui, sont ces travailleuses et ces travailleurs depuis longtemps dénigrés et sous-payés (fonctionnaires, caissières de supermarchés, livreurs, salariés des plateformes, personnel hospitalier, aide et maintien à domicile...). Ils mesurent jour après jour leur place et leur rôle dans la société et tout un chacun mesure qu'il ne pourrait pas vivre sans eux. Leurs activités doivent être sanctuarisées comme un bien commun et les personnels protégés par un statut qui témoigne de la reconnaissance que nous devons avoir pour leur travail.

Au travers de cette prise de conscience générale, il s'agit maintenant de se hisser à la hauteur de la période tant au national qu'à l'international et d'organiser la Résistance capable d'apporter la perspective d'un projet de société permettant d'affronter le présent et bâtir l'avenir! C'est tout le sens de la Tribune de vendredi de 18 responsables d'organisations syndicales, associatives et environnementales lançant un appel « à toutes les forces progressistes et humanistes [...] pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral »: « Plus jamais ça! Préparons le jour d'après ».

Comme l'indique les statuts de la CGT, « Les mutations du monde et des sociétés appellent de nouvelles conquêtes sociales garantissant les droits fondamentaux des personnes et le respect des peuples, assurant que les richesses, fruit du travail des hommes, financent le progrès social, le bien-être et qu'elles concourent, au travers d'un nouveau type de développement, à la sauvegarde de la planète. »

Cette rupture impérative impose de sortir immédiatement du carcan mortifère d'une société d'un temps passé. Nous condamnons les discours du gouvernement visant à préparer les Peuples à payer l'addition, et bien entendu, les actes consistant à poursuivre,

après le 49.3, son action « forcée » de destruction massive des droits sociaux en procédant dans l'urgence par ordonnance, en profitant de la crise sanitaire, pour détruire notre droit du travail et l'augmenter par exemple le temps de travail à 60 heures par semaine!

Comment ne pas s'indigner du seul discours culpabilisateur répressif au travers d'un confinement révélant le premier effet de la précarité, de la pauvreté, et première source d'inégalité, en l'occurrence, la situation intolérable du mal logement, voir l'absence de logement pour certains, dans notre pays?

Le temps est à organiser la société pour économiser, protéger les travailleurs et les travailleuses des secteurs « essentiels » pour le bien de tous. Les mesures qui vont dans un autre sens sont inacceptables.

### **Nous secrétaires généraux des syndicats CGT du secteur sanitaire et médico-social de la Région appelons à :**

- la fermeture des sites de travail ne participant pas à la production, au transport et à la distribution des biens essentiels à la population. Seules doivent être réquisitionnées des entreprises permettant la production des moyens de protection, de matériel de

# Tribune de la CGT



© Gerald VEIRIER D'AIGUEBONNE

soins et la fabrication des tests de dépistage ;

- l'augmentation massive de moyens de financement de nos hôpitaux ;
- la réouverture immédiate des lits supprimés et l'embauche massive de personnels soignants avec une augmentation immédiate des salaires;
- le retrait immédiat de la loi d'urgence sanitaire.

*« LE PRESENT ET L'AVENIR  
SONT ENTRE NOS MAINS.  
SOYONS UNIS, MOBILISES.*

*AUJOURD'HUI,  
DONNEZ VOS MASQUES,  
DEPOSEZ VOS OUTILS DE  
TRAVAIL ET RESTEZ CHEZ  
VOUS,  
POUR VOUS PROTEGER ET  
NOUS PROTEGER TOUS,*

*POUR DEMAIN,  
ETRE PLUS FORT POUR  
IMPOSER, ENSEMBLE,  
UNE AUTRE SOCIETE ET VIVRE  
« DE NOUVEAUX JOURS  
HEUREUX!!! » »*

**SIGNATURES des syndicats CGT de :**  
Centre Hospitalier d'Albi (81), Centre Hospitalier d'Alès Cévennes plus leurs EHPAD (30), Centre Hospitalier Ariège Couserans - CHAC (09), Centre Hospitalier d'Auch (32), Centre Hospitalier d'Ax-les-Thermes (09), Centre Hospitalier de Bagnols-sur-

Cèze plus leur EHPAD (30), Centre Hospitalier Bassin de Thau (34), Centre Hospitalier de Beaucaire Tarascon plus leurs EHPAD (30), Centre Hospitalier de Béziers (34), Centre Hospitalier de Bagnères-de-Bigorre (65), Centre Hospitalier de Bigorre (CH Tarbes/CH Lourdes) (65), Centre Hospitalier de Cahors (46), Centre Hospitalier de Figeac (46), Centre Hospitalier de Gaillac (81), Centre Hospitalier de Gourdon (46), Centre Hospitalier de Graulhet (81), Centre Hospitalier Intercommunal des vallées de l'Ariège - CHIVA (09), Centre Hospitalier de Leyme (46), Centre Hospitalier de Lézignan (11), Centre Hospitalier Spécialisé du Mas Careiron (30), Centre Hospitalier le Montaigu (65), Centre Hospitalier de Montauban (82), Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier (34), Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes plus leur EHPAD (30), Centre Hospitalier de Perpignan (66), Centre Hospitalier de Pons et Brèsis plus leur EHPAD (30), Centre Hospitalier de Pont-St-Esprit plus leurs EHPAD (30), Centre Hospitalier de Thuir (66), Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse (31), Centre Hospitalier d'Uzès plus leurs EHPAD (30), Centre Hospitalier du Vigan plus leur EHPAD (30), EHPAD Henri Granet Aramon (30), EHPAD de Beauvoisin (30), EHPAD Alfred Sihol et Maison de secours de Bessèges (30), EHPAD Les Glycines Lasalle (30), EHPAD Dr Paul Gache les Angles (30), EHPAD la Capitelle Meynes (30), EHPAD Devillas à Quissac (30), EHPAD Rabastens (81) EHPAD les Lavandines Roquemaure (30), EHPAD Maréchal de Castellane Port Vendres (66), EHPAD de Mirepoix (09), EHPAD des portes d'Ariège (Saverdun-Mazeres) (09), EHPAD Résidence du Vidourle à Sauve (30), EHPAD Pié de Mar St-Hippolyte-du-fort (30), EHPAD les Cistes St Quentin la poterie (30), Polyclinique de l'Ormeau (65), Clinique Fonfroide (34), Clinique Propara (34), Clinique Bourges (34), Clinique du Millénaire (34), Clinique du Parc (34), Clinique du Pic-Saint-Lou (34), Clinique Saint-Martin-de-Vignogouls (34), Clinique Via Domitia (34), Association départementale des Pupilles de l'enseignement public - ADPEP (34) -

Foyer départemental de l'enfance et de la famille (34), Foyer d'accueil départemental des enfants (30), Foyer départemental d'accueil des familles à Nîmes (30), Institut Médicoéducatif du Château d'Urac (65), Maison d'enfants à caractère social - MECS La Landelle (81), Union syndicale départementale des syndicats CGT de la santé et de l'action Sociale (09, 12, 30, 32, 34, 46, 48, 65, 66), Aide à Domicile en Milieu Rural - ADMR (12, 82), Aide et Maintien à Domicile (81), Ariège Assistance (09), Pyrene Plus Tarbes (65), Syndicat Départemental Haute-Garonne Aide et Maintien à Domicile (31), Caisse d'Allocations Familiales - CAF (31, 46, 65, 66, 82), Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM (09, 46, 66, 82), Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Midi-Pyrénées (31), Informatique de la Mutualité Sociale Agricole - IMSA (82), Mutualité Sociale Agricole - MSA (34), Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales - URSSAF (09, 34, 46, 82), UGECAM Occitanie, Missions locales (82), APEI (34), Urgences Sèteises (34), ASE (34), UNAPEI (34, 66), ISSUE (34), APAI (34), APS (34), ADAGES (34), ALGEEI (46), Association des Paralysés de France St Pierre (34), Association pour Personnes en Situation de Handicap - APSH (34), Établissement Public d'Accompagnement et de Soins - EPAS (65), Malakof Méderic Humanis (31, 34), Collectif Mutualité (31), Languedoc Mutualité (34), Centre d'Hémodialyse Nephrocare Béziers (34), Centre d'Hémodialyse Nephrocare Montpellier (34), Institut Camille Miret - ESPIC psy (46), Territoriaux Isolés d'Ariège-Couserans-Volvestre-Séronais (09), Etablissement Public Médico-éducatif du Roussillon (66), ADPEP (66), Union Locale de Saint-Girons et du Couserans (09), Clinique Mutualiste catalane (09), Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Tarn (81)..

Toulouse, le 14 avril 2020

# Plus jamais ça !

© Freitag.de - Adobe Stock.fr



### « Construisons ensemble le Jour d'Après »

*Avec les organisations signataires, nous appelons chaque citoyen.ne.s – vous ! – à faire entendre sa voix pour défendre des mesures sociales, environnementales et féministes et construire, ensemble, le monde d'après.*

La crise sanitaire actuelle a mis le monde à l'arrêt tout en le précipitant dans l'urgence, celle de sauver des vies. Celle, aussi, de repenser et reconstruire un

système qui, la preuve vient d'en être dramatiquement donnée, ne mène qu'à l'impasse.

**Une impasse sanitaire, mais aussi sociale et climatique, pour laquelle nous sonnons l'alarme depuis des années.**

Aujourd'hui, une opportunité historique nous est donnée :

- celle d'une remise à plat d'un système injuste, climaticide et sexiste ;
- celle de réaliser les changements politiques nécessaires, les plus importants de ces dernières décennies ;
- celle d'un progrès collectif, jamais réalisé depuis des générations, pour un monde juste et durable ;
- celle de construire un monde « d'après » qui profite à toutes et tous et non plus à une minorité privilégiée, et préserve notre avenir et celui de la planète.

Dans ses dernières déclarations, Emmanuel Macron a appelé à des « décisions de rupture » et à placer « des services publics en dehors des lois du marché ».

**Au-delà de grands discours, l'heure est aux actes.**

En tant que citoyen-ne-s, nous avons toutes et tous le pouvoir de nous faire entendre pour prendre part à ces décisions qui impacteront durablement nos vies et celles des générations futures. Aujourd'hui, ensemble, défendons les mesures sociales, écologiques, féministes, qui s'imposent.



Signer la pétition en ligne sur notre site internet : <http://lrcgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>

# Plénière CESER du 25 février 2020



© Hervé Rouveure - Adobe Stock.fr

## AVIS SUR LE PROCESSUS DE REPLI, D'ISOLEMENT ET COHESION SOCIALE : ANALYSES ET PRÉCONISATIONS POUR LES VILLES D'OCCITANIE

Expliquer n'est pas excuser. Cette phrase tirée du projet d'avis est forte de sens. Depuis des décennies, l'Etat a instauré des politiques de la ville, notamment dans les quartiers difficiles, qui ont toutes conduit à augmenter l'isolement et le repli sur soi des habitants des quartiers populaires. Comme le souligne le projet d'avis, nous assistons à une double exclusion, sociale et territoriale, qui se traduit, trop souvent, par un repli identitaire et un développement d'économie parallèle, là où l'emploi devrait être présent et son accès facilité.

L'urbanisme guidé par les promoteurs a pris le pas sur la satisfaction des besoins

des populations en guise de « vivre ensemble ». Dans ces quartiers où le taux de pauvreté est bien au-dessus de la moyenne, les services publics sont devenus les parents pauvres, voire ont disparu, tout comme les commerces de proximité.

Les nouveaux quartiers, issus de la politique de la ville pour reloger les habitants dans un cadre de vie plus agréable, sont catastrophiques. Comme le montrent les exemples cités dans l'avis, que ce soit Borderouge ou la Cartoucherie à Toulouse, il n'y a aucun projet urbain avec une vision de mixité sociale. Chaque promoteur fait son bâtiment, les uns à côté des autres, sans schéma général et sans traiter la question sociale.

Le groupe CGT partage l'ensemble des préconisations présentées dans cet avis.

Nous souhaitons insister sur la volonté de remettre des services publics dans ces quartiers, dynamiser l'accès à l'emploi et combattre la stigmatisation territoriale.

Si pour changer l'image des quartiers, soutenir les actions des citoyens est nécessaire, comme embellir les bâtiments, encourager le street art ; Il nous semble tout aussi nécessaire de stopper la densification et de renouer avec l'habitabilité compatible avec un réel « vivre ensemble ».

Comment pouvons-nous continuer à accueillir 50 000 habitants par an si c'est pour continuer à développer des ghettos ? Les citoyens demandent d'agir, tant mieux. Les jardins partagés fleurissent partout, les comités de quartier se font les interlocuteurs des décideurs, les maisons de quartier abritent les



© Fred-Adobe Stock.fr



# Plénière CESER du 25 février 2020

associations qui doivent être soutenues.

Sortir du repli et de l'isolement est possible, mais cela passe par une volonté des politiques publiques et par une urbanisation qui répondent à l'intérêt général, et qui ne succombent pas aux sirènes de la rentabilité: rentabilité des services publics, rentabilité des logements, rentabilité de l'éducation...

Encore une fois: Expliquer n'est pas excuser.

*Le groupe CGT votera cet avis.*

## Résultat du vote

Présents: 116

Pouvoirs: 37

Total des votants: 153

Résultat: **pour: 153** - contre: 0 - abstentions: 0

Ne prends pas part au vote: 0

## AVIS DE LA COMMISSION 1 « LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE RÉPOND-ELLE AUX URGENCES ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE ? »

Présentation: Jérôme CAPDEVIELLE  
Vice-Président Délégué au Collège 2 du  
CESER Occitanie

Monsieur le Représentant de Monsieur  
le Préfet de Région,  
Madame la Représentante du Conseil  
Régional,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Nous fêtons, le 12 juillet prochain, les  
10 ans d'une étape importante dans  
l'évolution des assemblées consultatives  
régionales avec l'attribution de ce  
grand domaine d'expertise qu'est  
l'environnement!

Ce « E » d'Environnement, trop souvent  
oublié au cours de cette décennie,  
devient désormais prépondérant tant  
l'urgence environnementale s'impose!  
Rares sont les assemblées plénières, où  
l'ensemble des Organisations Syndicales  
du Collège 2 parle d'une seule et même  
voix. Malgré une actualité sociale  
intense, peu propice à un tel exercice, je  
remercie l'ensemble des conseillères et  
conseillers du Collège des salariés pour  
sa capacité à dépasser leurs « nuances »  
au profit d'une expression unitaire sur ce  
projet d'avis, Ô combien emblématique  
et présenté aujourd'hui lors de cette  
assemblée plénière.

Nous partageons l'analyse que réduire  
drastiquement les émissions globales  
des gaz à effets de serre est un devoir  
de solidarité vis-à-vis des jeunes

générations et des populations exposées  
aux conséquences du changement  
climatique.

Ce projet d'avis ayant pour titre cette  
question « *La politique énergétique  
régionale répond-elle aux urgences  
écologique, sociale et économique ?* » est le  
fruit d'un travail collégial de la commission  
« Aménagement du Territoire – Politiques  
Environnementales et Énergétiques –  
Transport – Infrastructures – Numérique  
et Logement ».

Après de nombreuses auditions et  
débat, ce projet d'avis met en lumière  
la volonté affichée de notre Conseil  
Régional à s'inscrire dans une politique  
de transition énergétique visant à  
produire autrement l'énergie nécessaire  
pour couvrir les besoins des habitants  
de notre région. Promouvoir les énergies  
renouvelables pour remplacer les  
énergies fossiles tout en accompagnant  
un processus d'économie énergétique  
sont autant d'axes forts engagés par  
notre Région avec pour objectif  
d'engager une transition énergétique:  
en Occitanie l'objectif affiché, notamment  
dans le cadre de la stratégie RéPOS à  
l'horizon 2050, est de produire et de  
contrebalancé régionalement la totalité  
de l'énergie consommée par les seules  
énergies renouvelables.

Nonobstant une politique que l'on peut  
qualifier d'ambitieuse au regard des  
autres régions hexagonales, le CESER  
Occitanie Pyrénées-Méditerranée, force

## Plénière CESER du 25 février 2020



© xiaoliangge - Adobe Stock.fr

de proposition et reflet de la société civile organisée, s'est attaché, à travers ce projet d'avis, à objectivement évaluer les scénarii envisagés par l'exécutif régional en tentant d'y apporter un éclairage additionnel.

Notre Région est, en ce sens, totalement atypique : la consommation en énergie tend à devenir plus importante en période estivale.

Un constat s'impose à nous : l'énergie la plus propre est celle qu'on n'utilise pas ! C'est pourquoi, à travers cet avis, le CESER Occitanie Pyrénées-Méditerranée revendique un virage !

Celui de la sobriété.

En effet, la sobriété est indispensable pour construire une transition énergétique juste et écologique répondant aux réalités de notre Région : précarité énergétique, impacts sur la biodiversité et les écosystèmes, transitions professionnelles, sans oublier le cadre de vie des populations.

Autant d'enjeux pour lesquels le CESER Occitanie Pyrénées-Méditerranée se veut force de proposition pour renforcer la politique régionale dans le sens d'une transition juste économiquement, socialement et écologiquement. Les acteurs de la société civile que nous sommes doivent y prendre toute leur place.

C'est en ce sens, que le collège 2, celui des organisations syndicales de salariés, réaffirme avec force et détermination les propos de Sharan BURROW, Secrétaire Générale de la Confédération Syndicale Internationale à savoir que « l'action climatique est une affaire syndicale car il n'y a pas d'emplois sur une planète morte » !

Nous revendiquons haut et fort le zéro carbone et le zéro pauvreté ! Le vert ne doit pas être totalement vide !

Voilà le message clef que nous portons aujourd'hui au sein de notre assemblée. Au nom du Collège des organisations syndicales de salariés, que j'ai l'honneur de représenter au sein du CESER Occitanie Pyrénées-Méditerranée, je tenais pour finir mon intervention à féliciter Joachin DENDIEVEL pour la restitution des travaux de la commission « Aménagement du Territoire – Politiques Environnementales et Énergétiques – Transport – Infrastructures – Numérique et Logement » ainsi que sa Présidente Christine SANCHEZ et l'ensemble des conseillers qui ont permis la production d'un avis ambitieux, équilibré et clairvoyant pour l'exécutif de notre Région.

Comment ne pas terminer cette déclaration en remerciant chaleureusement Jean-Guy MAZZIA, le chargé de mission de cette commission qui aura

brillamment conclu sa carrière professionnelle avec cette dernière et très qualitative production. Discret mais terriblement efficace, il aura su mettre ses qualités d'écoute et d'analyse au profit d'un volet rédactionnel qui laissera une empreinte dans l'histoire de notre assemblée. A l'heure où ce bien si précieux est l'objet de tant d'intérêts dans notre pays, l'ensemble du Collège des Organisations syndicales tenait à vous souhaiter, mon cher Jean-Guy, tous nos vœux pour votre retraite Ô combien méritée !

Profitez en bien !

*L'ensemble du Collège des Organisations Syndicales du CESER Occitanie Pyrénées-Méditerranée votera ce projet d'avis.*

Merci de votre attention.

### Résultat du vote

Présents : 112

Pouvoirs : 41

Total des votants : 153

Résultat : **pour : 153** - contre : 0 - abstentions : 0 -

Ne prends pas part au vote : 0

réseau ANCAV-SC



Tourisme  
Loisirs  
Culture

Midi-Pyrénées  
Languedoc-Roussillon

**Midi-Pyrénées**

[www.tlcmp.fr](http://www.tlcmp.fr)

Tél. 05 61 29 83 29

**Languedoc-Roussillon**

<http://tourismeloisirslr.com>

Tél. 04 66 67 29 20

# Association de Tourisme Social de la CGT !

- Une association de **Tourisme de proximité à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale.
- Locations, villages vacances : **aux tarifs collectivités**
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon **à tarifs réduits**
- Réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**

